

Installation du recteur:

Une cérémonie chaleureuse

C'est avec tout le respect dû au protocole que le chancelier du Centre universitaire de Moncton, (C.U.M.) le docteur Léon Richard a procédé à l'assermentation du recteur M.Louis-Philippe Blanchard, samedi dernier en l'amphithéâtre de l'édifice des Sciences de l'éducation.

Benoît Lantagne

C'est en présence de plusieurs dignitaires et directeurs et doyens des Facultés et Ecoles du C.U.M. que cette installation officielle du recteur s'est effectuée sous les applaudissements chaleureux des gens présents dans la salle.

Ainsi après avoir entendu l'hymne national, le maître de cérémonie, M.Giles Long à souhaité la bienvenue aux personnes venues assister à cet événement. Par la suite, M.Long a présenté à

l'auditoire (à tour de rôle) les doyens et directeur(e)s des Facultés et Ecoles du C.U.M.

Suite à cette présentation, le maître de cérémonie a adressé à l'endroit de M.Louis-Philippe Blanchard les mots de félicitations exprimés par plusieurs personnalités du pays et de la province dont le Gouverneur Générale Mme Jeanne Sauvé, le Premier ministre M.Richard Hatfield et le Lieutenant Gouverneur du Nouveau-Brunswick, M.George Stanley.

Par la suite, à tour de rôle, les représentant(e)s étudiants des trois centres ainsi que les cinq recteurs qui ont assumé ce poste au cours des vingt dernières années, sont venus "serrer la main" et féliciter le recteur M.Blanchard. C'est d'ailleurs sous une pluie d'applaudissements que le (voir Recteur page 3)

La coopérative étudiante:

Un développement à l'image de ses dirigeants

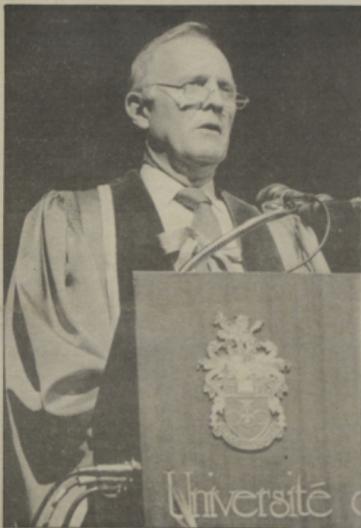


Quelques membres de la coopérative étudiante. Dans l'ordre habituel: Héliane Richard, trésorière, Monique Robichaud, comptable et Vaughne Madden, gérante. (Photo de Marc Belliveau)

La viabilité d'un service comme celui d'un magasin à vocation coopérative exige une bonne dose de volonté et un sens du bénévolat. C'est cette attitude que semble avoir adoptée les dirigeant(e)s de la coopérative étudiante de l'Université de Moncton.

Benoît Lantagne

En effet, la coopérative étudiante, située au premier plancher (ou sous-sol) de l'édifice T ailion, au cours de la saison estivale, subi des rénovations importantes. Ce magasin (appartenant aux étudiant(e)s) et géré (voir CO-OP page 3)



Le recteur M.Louis-Philippe Blanchard lors de son discours. (Photo de Marc Belliveau)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Page 5

éditorial

Premier anniversaire
du futur quotidien

Le 22 octobre 1984 semblait marquer une étape importante dans la phase de lancement du "nouveau journal" au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement provincial et les Presses Francophones du Nouveau-Brunswick inc. avaient alors signé un protocole d'entente destiné à accélérer la naissance du futur quotidien. Pourtant, une année s'est écoulée depuis la signature du protocole d'entente et Le Matin du Nouveau Brunswick n'a toujours pas vu le jour.

Notons que les communiqués portant sur le sujet se font de plus en plus rares, d'où le manque d'information. La date de parution du quotidien ayant déjà été retardée trois fois, il est à se demander si ce projet a été rangé aux oubliettes. Peut-on supposer que le processus est ralenti (pour ne pas dire arrêté) à cause d'un manque de financement? Rappelons que le financement provient des intérêts d'un fond de fiduciaire se chiffant à 4 millions de dollars. Le futur quotidien ne jouit donc que des 400,000 dollars d'intérêts courants par année. À ce rythme là, il vaut mieux s'abonner qu'attendre quelques années encore à tous les hebdomadaires

régionaux de la province.

Depuis un certain temps déjà, des déboursés doivent être encourus pour subvenir aux salaires des deux employés embauchés, le directeur du journal et le secrétaire. À la facture s'ajoute les frais de location de locaux qui demeurent encore inoccupés pour le moment.

De plus, plusieurs questions demeurent toujours sans réponse. Quant va-t-on ouvrir les postes? Comment va-t-on procéder pour faire la sélection des candidat(e)s et surtout qui sera embauché?

Faut-il mentionner qu'on ignore encore tout du tirage, de la distribution des adresses de distribution du futur quotidien, pour ne soulever que ces points-là.

Enfin devra-t-on encore s'entêter sur l'importance d'un quotidien provincial de la langue française pour les francophones du Nouveau-Brunswick?

Avec de la chance (ou de la malchance) on aura peut-être l'opportunité de fêter le deuxième anniversaire du futur quotidien francophone existant.

Lise Michaud



L'équipe du journal

856-4526

Directrice par intérim Lise Michaud
Rédactrice en chef par intérim Robert Lafamme

Responsable des nouvelles locales Robert Lafamme

Assistant Réal Giguère

Responsable des nouvelles culturelles Eric Lecours

Responsable des nouvelles du sport Robert Lafamme

Assistant Yves Blouin

Photocomposition des titres Jean-Yves Deypre

Le comité de rédaction est composé de Suzanne Cyr, de Lise Michaud et de Benoît Lantaigne.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au "Front" doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent être remis au bureau du "Front" les mercredis précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone d'un auteur afin que nous puissions le contacter si besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien sa marque de responsabilité envers ses

Montage Lise Michaud, Suzanne Cyr, Benoît Lantaigne, Robert Bédard et Claire Comeau

Correction Robert Vaillancourt, Nathali Cloutier, Réjean Ouellette, Réjean Roy

Révision Yves Gallant, Sylvie Givins

Photographe Marc Belliveau

Livraison Gilles Vienneau

Photocomposition Pauline Caisse

Responsable de la publicité Jean-Yves Deypre

écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires et autres qui (1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut (2) qui démontrent des idées de tendance discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers des sexes, des minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le bureau du journal Le Front est situé au 159 avenue Massey, local 106.

Le Front est publié à 3250 exemplaires chez Comberland Publishing Limited, boîte postale 2080, Amherst, N.-E., B4H 3Z7.

opinion du lecteur
Voulez-vous une radio?

"Ce que les étudiants je veux, ils (elles) l'obtiennent", tel est le mot d'ordre lancé par l'exécutif du C.A. de la FEUM inc. ces derniers temps, et à défaut d'aspirer ce qu'ils (elles) désirent, les étudiant(e)s risquent fort de se faire dire ce qu'ils (elles) veulent par ces messieurs de l'exécutif. Dites oui à la reconstruction, dites oui à 45\$ de plus, dites oui... et on s'occupe des détails. Reste à voir si les étudiant(e)s ont aussi "sauter en bas du pont" quand l'exécutif de la FEUM inc. leur demandera de le faire.

Assez de politique, parlons plutôt d'une radio que tout le monde veut garder en ordre à tout prix (7). Qu'il y ait reconstruction ou non, une décision doit être prise très bientôt au sujet du financement de CKUM... ça ne peut plus attendre! Les démarches qui ont été entamées cet été entre les MA.U. Inc. et l'Université de Moncton ont été l'Association des anciens (e)s et les étudiant(e)s auront fait le premier pas. Ce feu vert tardé a vu (on le distingue mal à cause de toute cette FEUM inc.), c'est le vote de confiance qui sera donné à CKUM sous la forme d'une subvention annuelle de fonctionnement adéquate.

Suite à une évaluation de nos besoins et à une recherche portant sur le budget de plusieurs radios universitaires du Maritimes et du pays, il est justifiable de proposer que chaque étudiant(e) à temps plein contribue 12\$ par année académique au fonctionnement de CKUM. Votre radio bénéficierait donc d'une somme raisonnable d'environ \$40,000 annuellement pour assurer un service de qualité.

Considérons que CKUM a reçu en trois ans un total de \$48,500 en subvention (par contrat) de la FEUM inc. (plus \$20,000 par cette année). Il faut avouer que l'argent n'a pas été jeté par les fenêtres et que la gestion de CKUM est sans doute qu'extrêmement limitée. Financièrement, Les autres radios doivent se demander comment nous faisons pour fonctionner avec si peu, c'est pourtant simple: après avoir reçu de l'équipement désest sans gratuit qui doit être remplacé, on ne remplace pas, on n'achète pas non plus l'équipement dont les studios ont besoin (on paie des salaires ridicules; on compte sur les compagnies de disque et sur les animateurs pour avoir des disques; on compte sur le parrainage gouvernementaux pour avoir des employés durant l'été; on endure des plaintes de toutes sortes, en disant qu'on y peut rien; on remet à plus tard des projets intéressants; dois-je vous faire un dessin...).

La direction de CKUM, en plus d'administrer un budget, fait face de lourdes responsabilités. Car CKUM ne rest pas qu'un terrain de jeu pour ceux et celles qui veulent faire de la reconstruction de la FEUM

Première. Tout le monde sait que la raison d'être d'un parti politique, c'est le pouvoir. En fait, son objectif c'est d'obtenir ce pouvoir, le maintenir et même parfois le concéder. De par sa vocation politique, la FEUM ne peut pas à cette règle. En fait, même si elle n'a pas le statut d'un parti politique, il n'en demeure pas moins qu'elle possède tout de même un Bureau de direction et un suffrage universel qui a un impact politique similaire à un parti politique et peut-être même plus grand encore. Donc, si nous acceptons cet

tourner des disques en ondes. Plusieurs étudiant(e)s ont couru en temps et en argent pour que ça marche. Des organismes comme la Société d'Aspirer ce qu'ils (elles) désirent, les étudiant(e)s risquent fort de se faire dire ce qu'ils (elles) veulent par ces messieurs de l'exécutif. Dites oui à la reconstruction, dites oui à 45\$ de plus, dites oui... et on s'occupe des détails. Reste à voir si les étudiant(e)s ont aussi "sauter en bas du pont" quand l'exécutif de la FEUM inc. leur demandera de le faire.

Assez de politique, parlons plutôt d'une radio que tout le monde veut garder en ordre à tout prix (7). Qu'il y ait reconstruction ou non, une décision doit être prise très bientôt au sujet du financement de CKUM... ça ne peut plus attendre! Les démarches qui ont été entamées cet été entre les MA.U. Inc. et l'Université de Moncton ont été l'Association des anciens (e)s et les étudiant(e)s auront fait le premier pas. Ce feu vert tardé a vu (on le distingue mal à cause de toute cette FEUM inc.), c'est le vote de confiance qui sera donné à CKUM sous la forme d'une subvention annuelle de fonctionnement adéquate.

Suite à une évaluation de nos besoins et à une recherche portant sur le budget de plusieurs radios universitaires du Maritimes et du pays, il est justifiable de proposer que chaque étudiant(e) à temps plein contribue 12\$ par année académique au fonctionnement de CKUM. Votre radio bénéficierait donc d'une somme raisonnable d'environ \$40,000 annuellement pour assurer un service de qualité.

Considérons que CKUM a reçu en trois ans un total de \$48,500 en subvention (par contrat) de la FEUM inc. (plus \$20,000 par cette année). Il faut avouer que l'argent n'a pas été jeté par les fenêtres et que la gestion de CKUM est sans doute qu'extrêmement limitée. Financièrement, Les autres radios doivent se demander comment nous faisons pour fonctionner avec si peu, c'est pourtant simple: après avoir reçu de l'équipement désest sans gratuit qui doit être remplacé, on ne remplace pas, on n'achète pas non plus l'équipement dont les studios ont besoin (on paie des salaires ridicules; on compte sur les compagnies de disque et sur les animateurs pour avoir des disques; on compte sur le parrainage gouvernementaux pour avoir des employés durant l'été; on endure des plaintes de toutes sortes, en disant qu'on y peut rien; on remet à plus tard des projets intéressants; dois-je vous faire un dessin...).

La direction de CKUM, en plus d'administrer un budget, fait face de lourdes responsabilités. Car CKUM ne rest pas qu'un terrain de jeu pour ceux et celles qui veulent faire de la reconstruction de la FEUM

Première. Tout le monde sait que la raison d'être d'un parti politique, c'est le pouvoir. En fait, son objectif c'est d'obtenir ce pouvoir, le maintenir et même parfois le concéder. De par sa vocation politique, la FEUM ne peut pas à cette règle. En fait, même si elle n'a pas le statut d'un parti politique, il n'en demeure pas moins qu'elle possède tout de même un Bureau de direction et un suffrage universel qui a un impact politique similaire à un parti politique et peut-être même plus grand encore. Donc, si nous acceptons cet

Donc, si nous acceptons cet

(voir MAU page 6)

L'installation du Réseau débâte à Semaine nationale des universités

C'est par l'installation officielle du recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, qu'a été lancée la Semaine nationale des universités, samedi dernier.

L'installation du Recteur a marqué le début d'une semaine bien remplie d'activités de tous genres qui auront lieu au Centre universitaire de Moncton pendant la Semaine nationale des universités, du 19 au 27 octobre.

Des spectacles, des conférences, des colloques, une séance d'observation astronomique, des expositions, le premier match de la Ligue d'improvisation et des tournois sportifs sont au nombre des activités auxquelles pourront prendre part la communauté universitaire et le public de la région.

Des activités similaires se déroulent au Centre universitaire de Shippagan et au Centre universitaire Saint-Louis-Mallet d'Edmundston.

Comme en 1983, l'un des principaux objectifs de la Semaine est de montrer le rôle indispensable que jouent les universités et l'ensemble du système universitaire dans le développement communautaire, régional et national. Il s'agit économique, social ou culturel.

L'une des activités qui auront lieu au Centre universitaire de Moncton pendant la Semaine nationale des universités (19-27 octobre 1985)

Lundi 21 octobre
19h30 à 21 heures, édifice Léopold-Tailion
Séance publique d'observation astronomique

Mardi 22 octobre
19 heures, Salon du chancelier, édifice Léopold-Tailion
Casse-croûte du mardi - "Soutir des femmes comme objet de savoir dans la société", par Isabelle McKee-Aitain; une présentation de l'Éducation permanente.

20 heures, amphithéâtre, pavillon Jacqueline-Bouchard
Premier match pré-saison de la Ligue d'improvisation

Mercredi 23 octobre
13 heures, local 100, édifice des Arts
Mini-colloque organisé par la Faculté des arts

Thème: "La Faculté des arts chez nous nos attentes"
19 heures, Salon du chancelier, édifice Léopold-Tailion
Débat présenté par le Département de science politique portant sur le thème - "Homosexualités et tolérance sociale", avec les professeurs Marie-Thérèse Séguin, sociologue; Léandre Desjardins, psychologue; et Lawrence Olivier, professeur de science politique.

Jeudi 24 octobre
20 heures, amphithéâtre des Sciences de l'éducation
Spectacle du chansonnier François Lévesque, présenté par les Loisirs socio-culturels.

25 et 26 octobre
Colloque de la Société historique acadienne soulignant son 25^e

anniversaire de fondation.
Ouverture du colloque le vendredi 25 octobre à 20h15 au Salon du chancelier, édifice Léopold-Tailion.
Banquet de clôture le samedi 26 octobre à 19h30, à l'édifice Tailion.

A compter du 23 octobre - Koyanok
Un documentaire pédagogique américain réalisé par Godfrey Reggio.
Galerie d'art
Jeudi 27 octobre - Trois artistes

Recteur...

fondateur et tout premier recteur du C.U.M. Le Père Clément Cormier fut salué après avoir personnellement exprimé ses félicitations au nouveau recteur. Puis ce fut au tour des professeurs (recteurs) des universités des provinces des maritimes et du Québec de venir complimenter et saluer M. Blanchard.

Par la suite après avoir rendu hommage à sa mère et à son épouse M. Blanchard a pris la parole. "L'Université de Moncton a prouvé que c'est un grand être humain qui a permis de faire d'un homme et ce rêve s'est concrétisé", a-t-il déclaré. Mentionnant que beaucoup de gens y ont mis de leur temps et de leur énergie afin de bâtir cette institution M. Blanchard a tenu à souligner qu'il est primordial de reconnaître l'indivisible des institutions

Co-op...

par des étudiant(e)s offre maintenant toute une gamme d'articles et de produits de toutes sortes. Ainsi, de nombreux magasins offrant des livres usagés et des aliments "naturels", la coopérative étudiante a connu un développement considérable tout en adoptant une nouvelle orientation.

C'est dans le cadre du programme Défi 85, que les dirigeant(e)s de la coopérative, ont, au cours de l'année dernière, préparé et soumis un projet d'été au gouvernement provincial, lequel fut accepté. Trois personnes (ou étudiant(e)s) ont obtenu un emploi d'une durée de six semaines durant l'été. Les objectifs visés, avec ce projet d'été, ont été d'élaborer un programme d'information, de mettre sur pied un programme d'information (à des fins éducatives) et d'établir des contacts auprès des distributeurs de la région.

Selon Monique Robichaud, responsable de la coopérative, malgré le fait que le deuxième objectif (diagramme d'information) n'a pas été atteint, des efforts considérables ont été faits afin d'établir des contacts avec des distributeurs, notamment les magasins CO-OP Atlantique dont le centre de distribution est situé à Moncton. "Nous avons entrepris des démarches auprès des dirigeants de la CO-OP Atlantique, ici à Moncton, afin de leur soumettre des propositions. Nos demandes ont été bien accueillies. Ils ont accepté de collaborer et de nous fournir une aide précieuse et de nous faire profiter de leur expérience. D'ailleurs les étudiants ont pu obtenir également des produits provenant de la CO-OP Atlantique." Mentionnant que cette contribution de la CO-OP Atlantique s'insère dans un programme éducatif et expérimental, Mlle Robichaud a tenu à souligner que la coopérative étudiante est l'une des seules de ce

exposent leurs œuvres: Guy Duguay de Moncton, Collette Laliberté et Jean-Marie Martin.

Musée acadien
L'exposition "A Jour" sur l'utilisation du chemin au temps de nos ancêtres; également, une exposition d'anciens portraits au fusain.

Mardi 22 octobre
Match hors-concours de hockey
Les Aigles Blues rejoivent

religieuses et de leurs membres. Le recteur a également rendu un hommage tout particulier à ses prédécesseurs.

Le recteur du C.U.M. a insisté sur la nécessité de développer la qualité de l'enseignement afin que "l'Université devienne un endroit plus stimulant et harmonieux tout en formant des gens compétents à l'esprit dynamique et courageux". Soulignant que le C.U.M. doit travailler à accentuer le domaine de la recherche universitaire, M. Blanchard vise aussi à doter l'Université de programmes d'études de deuxième cycle plus complets et de long terme de programme de troisième cycle.

Poursuivant sur sa lancée le recteur a souligné avec conviction l'importance du fait français pour l'Université. Il est primordial de motiver tous les francophones des

genre dans les provinces atlantiques.

Outre cette collaboration, plusieurs autres travaux ont été effectués durant l'été (dans le cadre du projet Défi 85) afin de donner au local une image plus esthétique et de créer une ambiance plus propice à la vente. De plus, la coopérative a adopté un tout nouveau logo. Elle a également défini et structuré les tâches de chacun des postes au niveau de la gestion interne, en particulier celui du gérant et du comptable.

"Notre but premier, actuellement, est de consolider la collectivité étudiante à l'existence de la coopérative étudiante. Puisque c'est avant tout un service pour aider les étudiants, il est nécessaire qu'ils en profitent", a déclaré Mlle Robichaud. Enthousiaste et souriant(e), elle a complété que la coopérative a pour confiance de réussir à augmenter le chiffre d'affaires du magasin. "Il est possible que l'endroit où est situé le local n'incite pas les gens à se rendre au magasin. C'est pourquoi il faut trouver d'autres moyens afin d'attirer la clientèle".

De son côté la gérante, Vaughne Madden, est satisfaite des efforts et des résultats obtenus depuis les derniers mois. Selon elle, l'image que s'est donnée la coopérative étudiante s'est profilée pour tout le monde. Soulignant que la participation étudiante assurée de la coopérative pourrait s'améliorer, Mlle Madden a tenu à souligner que tous les non-étudiants qui peuvent également devenir membres de la coopérative.

La gérante de la coopérative étudiante a profité de l'occasion pour inviter tous les étudiant(e)s à faire des suggestions et des commentaires au sujet de la coopérative étudiante.

(l'Université du Québec à Trois-Rivières)

Du 22 au 24 octobre à l'aréna J.-Louis Lévesque
Tournoi de hockey des écoles polytechniques du N.-B.

Samedi 26 octobre au CEGP
Tournoi "Clivroule" de volleyball organisé par le Service des activités récréatives à l'intention des étudiants de l'Université.

provinces des maritimes à s'instruire et à profiter de l'université au maximum". Selon le recteur, le C.U.M. doit agir comme trait d'union afin d'amener les deux peuples fondateurs du Canada à s'entendre et à se comprendre. M. Blanchard est d'avis que l'Université de Moncton doit servir d'exemple pour le reste du pays en favorisant le développement des deux cultures. "Cela ne pourra que mener l'université et par là même la ville de Moncton vers un épanouissement certain. L'université de Moncton représente un symbole, un monument à la survie des francophones des maritimes. Cette institution assure la conservation et la richesse du fait français".

Après avoir terminé son discours en se disant conscient qu'il y a "du pain sur la planche" et que le travail sera long et ardu. "Mais au bout de la ligne, plus grande sera la satisfaction" a-t-il lancé en guise de conclusion.

Réunion du C.A. de la FEUM: Le quorum fait encore des siennes

Une autre réunion a dû être annulée suite à la perte du quorum. Après les assemblées générales de la FEUM, c'est maintenant au tour des réunions de conseil administratif de devoir des difficultés avec le quorum.

Real Giguère

En effet, alors qu'il se proposait de diminuer le quorum des assemblées générales de 8%, ce qu'il est présentement, à 5% pour les réunions de conseil administratif de la FEUM, n'a pas réussi à maintenir le quorum nécessaire au bon déroulement de sa propre réunion, mercredi dernier.

Donc, devant les faits, on ne peut qu'espérer que le quorum de 8% sera atteint et maintenu pour la prochaine assemblée générale qui se tiendra le mercredi 23 octobre à 13 heures.

Finalement, une rumeur circule à l'Université que les Médias Acadiciens Universitaires Inc. ont convoqué les étudiant(e)s à une assemblée générale des M.A.U.I. quelques temps après celle de la FEUM. Que nous réserve l'avenir? Enfin, on verra bien...

politique étudiante

Pour fin de discussion

Projet de restructuration

Changement de structure au sein des organismes étudiants:
F.E.U.M. (Fédération des étudiants de l'Université de Moncton), A.P.A.R.E. (Agence de promotion des activités récréatives étudiantes) et M.A.U.I. (Médias étudiants universitaires inc.).

Buts et objectifs

1. Améliorer la représentativité des organismes étudiants et assurer les vocations spécifiques de chaque organisme.
2. Maintenir le respect de la démocratie et inciter l'implication directe des étudiants dans la prise des décisions.
3. Favoriser les directions communes entre les organismes étudiants du campus.
4. Éviter les conflits et la compétition entre les organismes étudiants du campus afin de canaliser les énergies vers des dossiers plus productifs.
5. Doter les organismes d'une structure et de constitutions cohérentes et logiques permettant la réalisation des objectifs de chacun des organismes étudiants et des objectifs ci-haut mentionnés.

Changements proposés

1. Assemblées générales

Situation actuelle

Trois assemblées générales distinctes avec trois lieux, trois temps, trois quorums différents.

Nouvelle situation proposée

Combiner les trois assemblées générales soit celle de la F.E.U.M., des M.A.U.I. et de l'A.P.A.R.E. en une assemblée à trois volets.

2. Président de l'A.P.A.R.E. et président des M.A.U.I.

Situation actuelle

Le président de l'A.P.A.R.E. est élu par et parmi les membres du conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. Le président des M.A.U.I. Ni l'un ni l'autre ne siègent à l'exécutif de la F.E.U.M.

Nouvelle situation proposée

Le président de l'A.P.A.R.E. et le président des M.A.U.I. élus par suffrage universel. Ces deux derniers occuperaient conjointement chacun un poste au sein de l'exécutif de la F.E.U.M., soit respectivement directeur des activités récréatives et directeur des médias.

3. Conseil d'administration de l'A.P.A.R.E.

Situation actuelle

Le conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. est présentement composé du président de la F.E.U.M., de quatre (4) personnes nommées par l'administration de l'Université de Moncton, et un (1) représentant par faculté ou école.

Nouvelle situation proposée

Le conseil d'administration de l'A.P.A.R.E. serait composé de:

Deux (2) personnes nommées par l'administration de l'Université de Moncton, Quatre (4) étudiants nommés par le conseil d'administration de la F.E.U.M.

Deux (2) personnes élues par et parmi les employés étudiants de l'A.P.A.R.E. (Kacho). Le président de l'A.P.A.R.E. sans droit de vote.

4. Conseil d'administration des M.A.U.I.

Situation actuelle

Le conseil d'administration des M.A.U.I. est présentement formé du président des M.A.U.I., d'un (1) représentant de l'administration de l'Université de Moncton, un (1) représentant des professeurs (A.B.P.U.M.), un (1) représentant de la communauté, deux (2) représentants nommés par le conseil d'administration de la F.E.U.M. et un (1) représentant par faculté ou école.

Nouvelle situation proposée

Le conseil d'administration des M.A.U.I. serait composé de:

Un (1) représentant de l'administration de l'Université de Moncton, Un (1) représentant des professeurs (A.B.P.U.M.), Un (1) représentant de la communauté, Quatre (4) étudiants nommés par le conseil d'administration de la F.E.U.M.

Deux (2) personnes élues par et parmi les étudiants oeuvrant à l'intérieur des entreprises des M.A.U.I. Le président des M.A.U.I. sans droit de vote.

5. Conseil d'administration de la F.E.U.M. A. Composition du conseil d'administration

Situation actuelle

Le conseil d'administration de la F.E.U.M. est présentement formé de seize (16) étudiants, soit le président de la F.E.U.M., un (1) directeur des finances, un (1) directeur des affaires internes, un (1) directeur des affaires externes et un (1) représentant par faculté ou école (douze représentants en tout). Tous ont le droit de vote.

Nouvelle situation proposée

Le conseil d'administration de la F.E.U.M. serait composé de:

Douze (12) étudiants ayant le droit de vote soit un (1) représentant par faculté ou école et six (6) étudiants formant l'exécutif sans droit de vote.

B. Structure de vote

Situation actuelle

Chaque membre du conseil d'administration a un droit de vote. Pour qu'une proposition soit acceptée, elle doit obtenir la majorité simple.

Nouvelle situation proposée

On introduirait, parallèlement à la structure actuelle, un élément de proportionnalité dans la structure de vote au conseil d'administration:

Pour qu'une proposition passe, il faudrait à la fois une majorité simple des membres présents

(un vote par faculté) et une majorité simple des "étudiants représentés" (vote proportionnel au nombre d'étudiants de la faculté). Si une de ces deux conditions n'était pas remplie, la proposition serait considérée rejetée.

6. Comité exécutif de la F.E.U.M.

Situation actuelle

Il n'existe pas de droit de veto pour l'exécutif. En revanche, les membres de l'exécutif ont chacun un droit de vote au conseil d'administration.

Les membres de l'exécutif n'auraient pas le droit de vote lors des réunions du conseil d'administration de la F.E.U.M. Cependant ils auraient le droit de proposer des résolutions. Par un vote des 2/3 de ses membres, le comité exécutif de la F.E.U.M. pourrait exercer un veto contre une résolution adoptée avec une majorité moindre que les 2/3 au conseil d'administration de la F.E.U.M. Toutefois le conseil d'administration de la F.E.U.M. pourrait, par un vote des 2/3, renverser le veto exercé par l'exécutif.

7. Principes et règlements qui s'appliqueraient aux trois organismes, la F.E.U.M., l'A.P.A.R.E. et les M.A.U.I.

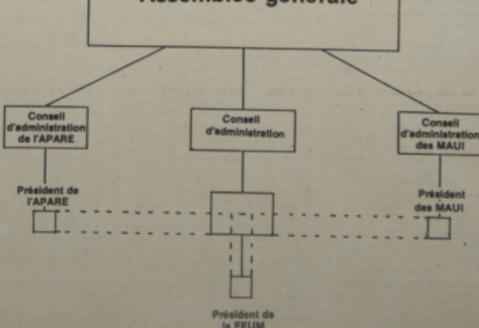
- A. Les réunions des trois conseils d'administration seraient distinctes et indépendantes.
- B. Les réunions des conseils d'administration seraient ouvertes à tous.
- C. Un (1) étudiant ayant une proposition pourrait, avec l'appui de vingt (20) autres étudiants, faire discuter sa proposition par le conseil d'administration approuvé.
- D. Le président de chaque organisme aurait le droit de vote prépondérant (droit de trancher une égalité) au conseil d'administration de l'organisme qu'il préside.

Bernard Lord
Président de la F.E.U.M.

Bruno Hamel
Directeur des affaires internes de la F.E.U.M.

Organigramme proposé

Assemblée générale



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.E.U.M.

Le mercredi 23 octobre à 13h

Pour tous les étudiant(e)s

Auditorium des Sciences de l'éducation

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Election d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Révision et changements à la constitution de la F.E.U.M.
 - a) Article 10e quorum
 - b) Restructuration
5. Centre social étudiant
 - augmentation de 45\$?
6. CKUM-MF
7. Clôture de la séance

La direction du journal Le Front vous prie de prendre note que la date de tombée pour les textes sera dorénavant le mercredi à 16 heures.

Bonjour,

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui se tiendra le mercredi 23 octobre à 12h20 à l'auditorium des sciences de l'éducation.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 octobre
4. Modification à la constitution
 - a) Chapitre II, article 10, section (quorum)
5. Autres
6. Clôture de la séance

Le président de la F.E.U.M.
Bernard Lord

opinion du lecteur

ambiance qui leur est propre.

MAUI...

Le problème que prend la FEUM pratiquement ne s'est pas posé aux besoins des membres de la FEUM et qu'elle dégènera en une pagaille absolue si on ne remède pas immédiatement à la situation.

1) STRUCTURE ORGANISATIONNELLE: LE RÔLE DES MEMBRES

L'ironie du sort a fait en sorte que la création des compagnies MAUI et l'APARE ont amené un certain décloisonnement des responsabilités de la FEUM concernant la gestion des compagnies. Cela n'a toutefois pas permis que les membres de ces compagnies soient distincts ou encore classifiés comme tels.

La raison principale de cet anachronisme explicable par le fait que tous les étudiant(e)s du CUM sont à la fois membres et propriétaires de ces compagnies. Donc, nous pouvons dire en toute justice que les étudiant(e)s peuvent se présenter à n'importe quelle assemblée générale de ces compagnies sans être impliqués dans un conflit d'intérêts quelconque.

Par contre, cela ne nous empêche pas d'affirmer que cette situation est quelque peu (triviale) mais concernant le pouvoir de chacune des compagnies face à ses propres membres. En effet, chacune de ces compagnies possède une structure organisationnelle qui lui est propre et similaire aux autres compagnies. Bien que cette formule soit très acceptable pour les compagnies, il n'en demeure pas moins que les compagnies étudiantes du CUM vivent un calvaire qui ne leur rend pas justice. Cette situation s'explique par le fait que les compagnies ont un lien tellement étroit entre elles sur le plan moral que la FEUM... qui est la compagnie "maîtresse" si on peut l'appeler ainsi, se permet de croire qu'elle peut s'intégrer facilement à l'intérieur des autres structures administratives sous le sacro-saint prétexte qu'elle représente les intérêts des étudiants. Nous ne nous posons ce fait et nous en reparlerons un peu plus tard dans ce texte.

Au surplus, il faut tout simplement désamorcer cette philosophie "flamennique" qui consiste à prendre pour acquis que tout lui appartient sur ce campus! Donc, pour essayer d'améliorer les choses, il suffirait de définir les paramètres de juridiction qu'aurait la FEUM sur ses organismes étudiants affiliés et seuls les membres de la FEUM peuvent amener une solution à ce problème épineux, car l'un de ces problèmes est lié à la vocation même des compagnies qui est mathématiquement incompatible avec celle de la FEUM Inc.

VOCATION DES COMPAGNIES

Nous nous avons mentionné que chacune des compagnies possède une vocation qui lui est propre et par voie de conséquence desservit une clientèle qui était à la fois claire et bien intentionnée face à ces mêmes compagnies. Évidemment, la vocation de ces compagnies n'est pour quelque chose et elles peuvent être identifiées de la manière suivante:

Pour l'APARE, c'est une vocation sociale qui permet aux étudiant(e)s de se divertir et de s'amuser dans une

Pour les MAUI, c'est une vocation culturelle et éducative qui lui permet de satisfaire les aspirations/trices des plus récentes informations dans divers domaines.

Pour la FEUM, c'est une vocation politique qui se traduit, à prime abord, par la défense des intérêts des étudiant(e)s. À signaler que cette vocation n'implique pas la gestion d'entreprises ni encore de s'impliquer directement dans les affaires internes d'une compagnie. Il me semble qu'on ne peut être plus clair à la-dessus car vous comprendrez que je me sentirais très mal à l'aise de vous dire les conséquences de cette implication de la FEUM à travers ces organismes étudiants affiliés.

Finalement, l'important à retenir dans tout cela jusqu'à présent, c'est que la vocation de chacune des compagnies ne peut être jumelée ou annexée en une seule, puisque cela ne ferait qu'envenimer une situation qui est déjà assez tendue présentement. D'ailleurs, les orientations des compagnies sont trop différentes pour qu'on puisse les fusionner. Du au besoin d'une représentativité distincte et séparée de la FEUM afin que les compagnies puissent fonctionner d'une manière autonome tout en respectant les besoins de leur clientèle.

REPRÉSENTATIVITÉ DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU POUVOIR ADMINISTRATIF NÉGALE PAS POUVOIR POLITIQUE

Si vous avez eu la chance de travailler dans une entreprise quelconque, vous avez eu peut-être l'occasion de remarquer la présence d'un conseil d'administration au sein de cette même entreprise. Évidemment, un conseil d'administration a un rôle prédominant à l'heure dans le bon fonctionnement d'une entreprise.

Son rôle se définit surtout comme étant le centre des décisions de l'entreprise. À cet égard, il est important de spécifier que la composition d'un C.A. est lié principalement à un facteur de compétences. Autrement dit, les membres du C.A. doivent avoir une certaine notion de bases connues le domaine dans lequel celui-ci seront appelés à oeuvrer. Mais là n'est pas le vrai problème!

En fait, le problème majeur qu'on peut souligner dans le cas des C.A. étudiants, c'est le degré d'intérêt qu'on eux-ci et leur sens des responsabilités vis-à-vis les affaires courantes de la compagnie. Évidemment, l'onthété des cas mêmes membres.

Ce dernier aspect demeure important puisque toutes les compagnies exigent que leurs représentants soient sans taches. Autrement dit, aucun dossier judiciaire et aucune implication dans des activités administratives et financières qui pourraient affecter le rendement de la compagnie pour laquelle ils sont administrateurs. Cette pratique est très courante et demeure ultime en ce que la compagnie désire protéger ses intérêts contre toutes formes d'ingérence ou conflits d'intérêts. D'ailleurs, la loi sur les compagnies du N.-B. est claire sur cet aspect (voir art. 99(5-7)) ainsi que le code DRAFT qui est un code d'éthique profession-

nelle, concernant ces problèmes (1).

Pour être encore plus précis, il existe cinq (5) éléments majeurs qui sont d'intérêt et qui sont encore à considérer personne indésirable (Personna non grata):

- 1) Un administrateur sans scrupule peut utiliser sa position pour obtenir des gains avantageux sur des contrats ou des transactions avec la compagnie.
- 2) S'il utilise pour son usage personnel des informations confidentielles qui lui sont confiées.
- 3) S'il détourne pour son usage personnel des opportunités pour lequel il devient concurrencé de ses capacités en fait que membre du C.A.
- 4) S'il rivalise avec la compagnie;
- 5) S'il obtient des bénéfices personnels en retour de sa collaboration dans une situation de prise de contrôle.

Nul ne saurait nier l'évidence de ces règles puisque celles-ci comportent des éléments essentiels au bon fonctionnement d'un C.A. Il est regrettable de constater que certaines règles du jeu sont d'ordres faibluques par la FEUM (Règles 3-4-5 mentionnées ci-dessus), étant donné que celle-ci s'implique activement et implicitement au contrôle décisionnel et financier de ses organismes étudiants affiliés.

En fait, on peut douter de certaines pratiques qu'administrateur qui sont appliquées actuellement par les membres du Bureau de direction de la FEUM au sein des autres conseils d'administration. En effet, comment expliquer la présence des membres de la FEUM Inc. à la table d'une autre compagnie dont les intérêts sont totalement divergents de ceux de la FEUM?

Comment expliquer qu'une compagnie ne peut pas contrôler ses propres ressources financières?

Comment peut-elle suggérer des restructurations majeures sans le consentement des compagnies concernées? N'y a-t-il pas matière à ingérence de la part de la FEUM face à ses organismes étudiants affiliés? N'y a-t-il pas matière à conflit d'intérêts en participant ou en siégeant directement sur les C.A. des MAUI et de l'APARE.

Est-il logique d'accepter de telle situation???

Pourquoi ne pas reconnaître tout simplement l'autonomie administrative et financière des organismes étudiants affiliés???

Finalement, nous croyons que le langage présent de la FEUM ne reflète pas les besoins actuels des compagnies étudiantes et qu'il est trop tôt pour parler de restructurations majeures. Toutefois, nous croyons qu'il est nécessaire de planifier l'amélioration mais que seules les compagnies concernées par ce dossier pourront selon les pouvoirs dont leur sont conférés par la loi que ces changements se feront d'une manière graduelle et ordonnée, et cela toujours sous la direction d'un C.A. appropriés et non celui d'une autre compagnie!

LE PROJET COMME TEL ET SON IMPACT SUR LES MAUI

Maintenant, j'aimerais vous donner un aperçu plus réaliste des conséquences que pourrait avoir ce projet sur l'avenir structurel de la compagnie. Tout d'abord...

1) Les assemblées générales

Il serait illusoire de penser qu'en fusionnant les assemblées générales des compagnies en une seule, qu'on pourrait assurer une meilleure participation des étudiant(e)s à cette même assemblée. Au contraire, on vient d'assurer l'échecement d'un projet. L'Assemblée générale de la FEUM dure en moyenne de quatre (4) à cinq (5) heures... Soyons réalistes, soyons pratiques, c'est NON!

2) Le président des MAUI

La FEUM propose d'une part que le président des MAUI soit élu au suffrage universel. Pas de problème, on y avait déjà pensé! D'autre part, la FEUM suggère que celui-ci siège sur son conseil d'administration OUI! Il serait dangereux pour un président d'une compagnie d'aller siéger sur un autre conseil d'administration puisqu'il se trouverait à favoriser des discussions ou donnerait un prétexte suffisant aux membres du C.A. de la FEUM de discuter des problèmes administratifs des MAUI. Ce qui est, à mon humble avis, un non-sens car cela susciterait une juxtaposition (voir MAUI p. 9)

S

3

May Catering

Coiffure Masculine

Elmwood Shopping Centre
864-5333

2.00 dollars
de Rabais

valide jusqu'au 30 oct.

culture

Expositions à la Galerie d'art



Jusqu'au 27 octobre, Jean-Marie Martin, artiste-peintre québécois habitant la ville de New York, expose ses peintures à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. L'artiste présente deux séries de peintures. L'une est composée de grands formats et l'autre de petits formats peints sur papier. Sa peinture, empreinte à la fois de mouvements formalistes, néo-expressionniste et de la sculpture minimale, est aussi l'expression d'expériences acquises et vécues.



À la Galerie d'art de l'Université de Moncton, présente une série de peintures à l'huile lesquelles ont été produites à Banff où elle vit depuis un an. De ses œuvres se dégage quelquefois une ambiance de tristesse, de mélancolie... quelque chose d'étrange se passe. Est-ce le fait de se sentir quelquefois étrangère? Étrangère au monde... étrangère à soi-même? Cette exposition de peintures est en montre jusqu'au 27 octobre.



Guy Duguay, artiste de Moncton, présente *Intervention divine*, une exposition de transferts d'images sur cercles d'aluminium ou des images des 18e et 19e siècles s'entremêlant avec d'autres images produites par ordinateur. Guy Duguay est un diplômé des arts visuels de l'Université de Moncton et son exposition est en montre à la Galerie d'art jusqu'au 27 octobre.

Le Calepin

Galerie d'art de l'Université de Moncton, du 2 octobre au 27 octobre. Peintures récentes de Colette Laliberté, peintures récentes de Jean-Marie Martin, travaux récents de Guy Duguay.

Eric Lecours

Musée Acadien du Centre universitaire de Moncton, exposition *À Joux!*, jusqu'au 20 décembre.

Galerie Sans Nom, Miryam Moulillet, danse performance. Le 30 octobre à 20h00.

Ciné Campus, Koyaonqatsi, du 23 au 27 octobre.

Socio-culturel, François Léveillé, le jeudi 24 octobre, à l'auditorium de l'Education, 20h00.

Film, "In the nuclear shadow, what do the children?" Eglise Saint-Augustin, le vendredi 25 octobre à 20h00.

Impro, pavillon Jacqueline-Bouchard, le mardi 22 octobre à 20h00.

culture

François Léveillé

Pour le plaisir de la musique et la magie des mots

Connaissez-vous François Léveillé? En avez-vous entendu parler? Pour ma part, j'espère découvrir quelqu'un d'intéressant. À tout le moins aussi intéressant que ce que j'en ai lu.

Eric Lecours

François est un chanteur québécois qui a roulé sa bosse un peu partout au Canada et bien entendu au Québec. Lors d'un passage à Montréal, le quotidien La Presse écrivait: "Léveillé chante bien, il est drôle, tendre, donne un spectacle intelligent, sait comment s'y prendre pour rejoindre les gens." Il a également foulé le sol de l'autre continent lors d'une tournée européenne, a pris part au festival de la chanson de Genève ou il a séduit au point de faire écrire: "Une vraie grande chanson, un des nouveaux grands artistes qui nous viennent du Québec" (Pierre Mercier, RTB, Bruxelles). Mentionnons qu'il a aussi, à son palmarès, deux microdions dont le dernier s'intitule **thérapie**. Il chante des textes teintés d'humour et de tendresse accompagnés d'une musique qui allie le soft-rock et le funky.

Ne l'ayant jamais rencontré et partant des éléments qui sont à ma disposition, voici ma vision du bosphore. François me semble un peu poète. Parfois calmo, parfois réactionnaire dans ses textes, c'est un chanteur qu'il faut écouter et non seulement entendre. Son écriture dégage une certaine philosophie de la vie qui va droit au but. Et même s'il peut parfois être dur, une teinte d'humour nous accroche davantage. Ses chansons parlent d'amour, de violence, d'éclolement etc... Toujours d'après moi, c'est le genre de chanteur qui doit avoir son public, tout comme sa thérapie lui appartient.

À l'occasion de son passage chez-nous, la structure de la soirée sera la suivante: spectacle en deux parties avec rafraîchissements (bières) à l'entracte et à la fin. Il est à noter que l'entracte durera 45 min. Le tout se déroulera le jeudi 24 octobre 1985 à 20h00 à l'Auditorium (A119) des Sciences de l'éducation. Les billets sont en vente aux deux Librairie Académienne. Une initiative des loisirs socio-culturels de l'U. de M.

L'impro est de retour

Cette année encore, la ligue d'improvisation sera là pour vous divertir. Avec le retour de vétérans de même que l'addition de recrues, il sera intéressant de voir le mélange et son résultat.

Eric Lecours

Nous ayant laissés sur notre appétit depuis la partie d'exhibition, nous joyeux lurons seront, et cette fois-ci pour de bon, laissés à leur foie, le mardi 22 octobre à 20h à l'Auditorium de l'édifice Jacqueline-Bouchard (Nursing). Venez donc les encourager.

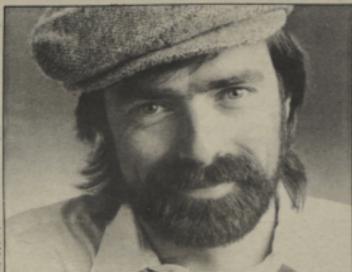
Ciné-campus présente:

KOYANISQATS!

du 23 au 27 octobre

Le livre, tiré du langage d'une tribu indienne, les Hopis, signifie *vie déséquilibrée*. À travers des images éloquentes, l'auteur cherche à faire saisir l'instabilité d'une existence moderne trépidante comparative-ment à la besuite de forde naturel. Après avoir fait admirer la magnificence de paysages vierges du Su-Ouest américain, on présente en contraste des visions de la vie urbaine où la précipitation et le décepi-tisme semblent de rigile.

Produit par un Institut éducatif du Nouveau Mexique, ce film a été réalisé au long de plusieurs années par des amateurs éclairés s'intéressant à l'écolote.



Invitation spéciale avec François Léveillé à l'Auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation le jeudi 24 octobre. Les billets, 45 étudiant(e)s et 55 non-étudiant(e)s, sont en vente aux deux Librairie académienne.

Le Cinéma International perd deux grands

Welles

Considéré comme un des maîtres du septième art, Orson Welles est décédé le jeudi 11 octobre 1985 à son domicile de Los Angeles. Il était âgé de 70 ans.

Eric Lecours

Welles était un être d'un génie particulier. Il a réalisé plusieurs films dont *Citizen Kane* (1941) ou en plus de le attaquer directement à Randolph Hearst (le déingneur du cinéma), il révente les lois du tournage. Ce long métrage est considéré comme un des dix meilleurs jamais réalisés. Mais Welles n'est pas que réalisateur et il le prouve en 1948 dans le *Troléisme homme*, ou un simple apparition de dix minutes en fait la tête d'affiche du long métrage grâce à la force de son interprétation. C'est en 1952, avec la réalisation du film *Othello*, qu'il reçoit la palme d'or du festival de Cannes.

Plus récemment, en 1973, il tourne *F for Fake*. Et en 1980, *Filming Othello*, oeuvre considérée comme le testament de l'auteur, acteur, réalisateur. A l'intérieur de ce film, Welles raconte le tournage d'*Othello* (1952) tout en jetant un regard sur son passé.

Le génie est une denrée rare, il

avait, il y a cru, il l'a vécu...

Bryner

Qui ne se souvient pas de Yul Bryner, le chapeau intrigant, vedette de l'écran et de la scène. Bryner est lui aussi décédé le 10 octobre 1985. Il n'était âgé que de 65 ans. Bryner a donné tout ce qu'il avait. Même maladie (cancer du poulmon), il montait sur scène tous les soirs à Broadway. Quand on aime ce que l'on fait!

Yul Bryner, à cause de son image de dur, aurait pu passer sa carrière à interpréter des gangsters, des pirates et des cowboys. Bien sûr il l'a fait, qui n'a pas vu les sept mercenaires. Mais sa polyvalence de même que sa qualité d'interprétation lui permettent de jouer des rôles tels que: le roi Siam dans le roi et moi (1956), pharaon dans les dix commandements (1956), le roi d'Israël dans Salomon et le reine de Saba (1959) etc. etc...

Par la suite, il a ouvert sa propre compagnie de production. Et il a été l'un des instigateurs de la science-fiction à l'écran avec *Mond west et The Ultimate Warrior*.

Yul Bryner, une icône, un géant, une source d'inspiration pour tout jeune comédien.

Librairie Passage

achat - vente - échange

DISQUES-CASSETTES
LIVRES-AFFICHES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain
(entre Wilkin et Canton)
Tel. 855-6916



Récipiendaires des bourses



Les récipiendaires des bourses d'entrée de l'Association des Ingénieurs de la Province du Nouveau-Brunswick pour l'année académique 1985-86 sont deux étudiants en génie, Lisa-Danielle LeBlanc et Jacques Michel Parisé. La valeur de chaque bourse est de 1000\$. Dans la photo, nous apercevons, dans l'ordre habituel, Noyan Turkkan, professeur de génie civil; Narendra K. Srivastava, directeur de l'École de génie; Lisa-Danielle LeBlanc, récipiendaire; Réjean Hall, directeur adjoint de l'École de génie; Jean-Robert Dalgic, conseiller de l'Association des Ingénieurs du Nouveau-Brunswick; et Jacques Michel Parisé, récipiendaire.

Spaghetti house

Vito's Pizza

**Chaque
lundi soir
soirée spaghetti
tu ce que
vous pouvez
manger...
pour 3,29\$**

726 Mountain rd Moncton N.B. tél:855-5000
restaurant licencié, bar salon

ORPHAN ANNIE'S

**Le meilleur endroit en ville
pour vous divertir.**

deux styles de musique différents

**Au premier plancher nous vous
offrons de la musique rock
tandis qu'au deuxième le
blues jazz est à l'affiche
chaque semaine**

**523 rue St-George, Moncton,
N.B. 389-3630**



Hockey:

Les Aigles Bleus entament la saison de bon pied

Les Aigles Bleus ont une fois de plus démontré qu'ils étaient les maîtres incontestés du tournoi Lobster Pot qui se déroule depuis 4 ans à Halifax.

Huges Chlason

Après avoir savouré le champagne lors des 3 premières classiques (deux fois contre Dalhousie et une fois contre Acadia), la troupe de Jacques Noël n'a eu aucune difficulté à triompher des Tommies de Saint-Thomas 6-3 en finale le 13 octobre dernier.

Le premier tiers a donné lieu à un jeu serré de part et d'autre, si bien qu'à la fin de celui-ci, le tableau indicateur montrait un score égal de 1 à 1.

Les quénies 40 fatigués du bleu et ou réunis au Dalhousie Memorial Arena n'ont guère eu le temps de démontrer leur enthousiasme en début de match, car après seulement 35 secondes de jeu, Mike McCabe déjoua la vigilance du gardien Danny Bérubé.

Par la suite, les Aigles Bleus se sont ressaisi et il a fallu attendre à 10 minutes exactement pour voir François Sills créer l'égalité.

L'issue de la rencontre s'est

définitivement jouée au deuxième vingt alors que les hommes de Jacques Noël ont inscrit 4 buts sans riposte, enlevant pratiquement du même coup, tout espoir de rattrapage des Tommies.

Claude Gosselin, Henri Marcoux et Claude Lefebvre ont profité des largesses adverses pour marquer tout à tour des buts avec supériorité numérique, puis, l'inégalable Claude Vilgrain est venu cloquer le cerceau des Tommies en inscrivant le cinquième fillet grâce à un tir précis dans le coin supérieur droit qui n'a donné aucune chance au gardien adverse.

En troisième période, l'entraîneur Jacques Noël a décidé de retirer le gardien Danny Bérubé pour donner la chance à l'ancien porte-couleur du Mathieu-Martin, Maurice Dupuis, de se faire valoir.

Sans doute nerveux, Dupuis a accordé 2 buts rapides aux Tommies, mais par la suite il s'est montré avare et n'a rien concédé.

Avec un score de 5-3, le capitaine Alain St-Arnaud est venu jeter une douche d'eau froide sur les joueurs de Saint Thomas alors qu'il a réussi à loger le disque dans le fillet suite à un deuxième effort remarquable.

Avant de se retrouver en grande

finale, les Aigles Bleus ont tout d'abord disposés des X-Men de Saint-François-Xavier 5-3 pour ensuite vaincre sans la moindre difficulté les Tigers de Dalhousie par la marque de 7-2.

D'autre part, les Yoemen de York, champions canadiens la saison dernière, ont eu raison des Axemen d'Acadia par le pointage de 5-2 pour ainsi raffier les honneurs de la finale consolation York, à la surprise générale, avait précédemment encaissé un revers de 5-4 face aux Tigers.

Jacques Noël peut être fier de ses joueurs puisqu'il a utilisé tout son personnel sans exception.

En tout, 24 joueurs étaient du voyage. Seuls Donnie LeBlanc, Gaston Martin et Alain Arseneault n'ont pu sabler le champagne avec leurs coéquipiers puisqu'ils n'ont pas pris part au tournoi.

À l'issue des 4 journées de compétitions, des honneurs ont été décernés aux joueurs qui se sont le plus illustrés. Ainsi, pour une deuxième fois consécutivement, François Sills a été proclamé le joueur le plus utile à son équipe.

Le centre Claude Vilgrain s'est

pour sa part mérité une place au sein de l'équipe d'étoiles tout comme le défenseur Alain Richard.

Lors des 3 matches, Jacques Noël a fait confiance à deux trios en particulier, soit ceux de François Sills - Claude Lefebvre - Claude Gosselin et de Claude Vilgrain - Luc Chabot - François Boudreau.

En saison régulière, il sera sûrement intéressant de voir à l'oeuvre ces deux trios explicatifs dont le jeu est surtout axé sur la finesse et la rapidité.

À la défense, il ne faudrait pas s'étonner de voir Stephen Sailer et Alain Richard agir comme joueurs de pointe lors des attaques à cinq.

Somme toute, les Aigles Bleus rassemblent un peu à l'édifice de l'an dernier mais avec beaucoup moins de poids cependant. Mais ce qui peut jouer un rôle déterminant cette saison pour la troupe de Jacques Noël, c'est l'esprit d'équipe qui semble être à son meilleur par les temps qui courent.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que les Aigles Bleus ne se cassent pas les ailes en cours de route et qu'ils s'invitent vers le premier rang de la ligue universitaire de l'Atlantique.



Gaetan Dumoulin a inscrit le premier but de la saison 85-86 des Aigles lors du Lobster Pot à Halifax. (Photo de Robert Laflamme)

L'ÉTÉ À OTTAWA

UNIVERSITÉ D'OTTAWA BOURSES DE RECHERCHE D'ÉTÉ DU 1ER CYCLE 1986

Les bourses d'été sont destinées aux étudiants et étudiantes qui envisagent une carrière en recherche. Le but du programme est de les initier à la recherche universitaire avec des scientifiques canadiens de premier plan dans les domaines ci-dessous.

MONTANT: 1 200\$ minimum par mois plus allocation de voyage
DURÉE: 3 à 4 mois (mai-août) 1986 logement dans les résidences

CONDITIONS: Être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e). Avoir sa résidence principale hors de la région de Hull/Ottawa. Les résidents de Hull/Ottawa devraient faire la demande à une autre bourse d'été, tel que le CRDNO, qui est disponible à l'Université d'Ottawa. Étudiant(e) possédant un dossier scolaire de qualité supérieure et inscrit(e) à plein temps au niveau du 1er cycle universitaire. (La préférence sera accordée aux étudiants(e) de 3e année, 2e ou Québec)

Transmettre ces renseignements avec un relevé de notes universitaires complet et récent avant le 15 novembre 1985 à l'adresse ci-dessous. Demandez aussi à un de vos professeurs de nous faire parvenir avant le 15 novembre 1985 une lettre de recommandation à la même adresse.

Bourses d'été 1986, École des études supérieures et de la recherche, Université d'Ottawa, Ottawa, Ont. K1N 6N5, Tél. (613) 564-6546

CANDIDATURE:

Nom _____

Adresse actuelle _____

ville _____ province _____ code postal _____ tel. (local) _____

Adresse permanente _____

ville _____ province _____ code postal _____ tel. (local) _____

Actuellement inscrit(e) au département de _____

Domaine d'intérêt de recherche _____

(annexer une brève description)





Hockey sur gazon:

Les Anges se compliquent la vie

La formation de l'entraîneur-chef, Christine LeBlanc, s'est compliquée la vie en perdant l'unique rencontre qu'elle a disputée face aux Mounties de l'Université Mount Allison de Sackville, mercredi dernier.

Robert Laflamme

Les Anges Bleus, qui jouaient pourtant devant leurs supporters, se sont inclinés au pointage de 2 à 0. En perdant ce match, l'équipe féminine de hockey sur gazon de l'université a vu ses chances de prendre part aux séries d'après saison menacées.

En effet, les Mounties évoluent dans la même division que les Anges et talonnent l'équipe de Mme LeBlanc, n'étant plus qu'à un seul point de la deuxième position de la division ouest.

Les Anges devaient donc remporter leur dernière rencontre de la saison régulière. Cette partie qui les a opposées aux fétides Lady Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard et avait lieu samedi dernier. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avions aucun résultat, mais à moins d'un revirement incroyable, nos représentantes devraient se tailler une place en séries éliminatoires.

Mais dans le merveilleux monde du sport, on ne peut jouer de rien. L'exemple de nos valeureux "Blue Jays" est le plus frappant.

Advenant la participation des Anges Bleus aux séries éliminatoires,

elles seront confrontées aux puissantes représentantes de l'Université de Dalhousie qui n'ont pas perdu une rencontre cette saison. Rappelons que les séries de L'ASIA se déroulent en fin de semaine, à Dalhousie.

Pour en revenir à la rencontre de mercredi dernier, les Anges, qui étaient privés des services de Danielle Audet partie au New-Jersey pour participer à la Coupe Amérique avec la formation canadienne, ont manqué de souffle.

"Les Mounties ont joué un excellent match défensif. Elles ont contre toutes nos attaques. Il est évident que l'absence de Danielle Audet ne nous a pas aidé, mais ce n'est pas une excuse; nous aurions dû gagner", a avoué Christine LeBlanc.



Une scène croquée lors de la rencontre opposant les Anges Bleus aux Mounties de Mount Allison, mercredi dernier. (Photo de Robert Laflamme)

Volley-Ball:

Les Anges championnes à Rimouski

C'est en disposant des Alcovols de Lévis-Lauzon deux parties à zéro, en finale, que les Anges Bleues de l'Université de Moncton ont raté les honneurs de la 3e édition de l'Omni-cup de volley-ball féminin Labatt légère de Rimouski, présenté à la polyvalente Paul-Hubert de l'endroit.

Yves Blouin

En ronde préliminaire, les représentantes de l'U de M ont terminé au 2e rang en accumulant un excellent dossier de victoires et trois revers. Cette fiche victorieuse a permis à l'équipe de Daniel O'Carroll d'accéder à la demi-finale et du même coup de disposer de leur adversaire, les Baies Plus de Baie-Comeau, deux parties à une.

Au total, sept équipes tentaient de remporter la compétition, organisée dans le cadre du festival d'automne, un événement fort populaire dans la région. Notons que le troupe de Moncton en était à une première participation à ce tournoi.

Si on s'en tient au propos de l'instructeur, la performance de l'équipe a été plus que satisfaisante. "Être champion de ce tournoi est vraiment formidable, d'autant plus que notre objectif de départ était

une participation à la demi-finale", a mentionné M. Daniel O'Carroll, très heureux de la tournure des événements.

"Cinq des sept formations inscrites à cette compétition", ajoute-t-il, "étaient d'un calibre sensiblement pareil au nôtre".

Pour ce qui est du côté individuel,

malgré une tenue remarquable de l'équipe durant toute la fin de semaine, le mentor des Anges Bleus a précisé que deux filles, entre autres, ont vraiment brillé durant cette compétition: "L'assistante capitaine de l'équipe, Marvay Latier, ainsi que la capitaine, Julie Lapointe, ont été les deux plus persistantes".

Rappelons que les Anges Bleus

sont revenues à Moncton avec un précieux chèque de 200,00\$ en poche, bourse décernée à l'équipe championne.

La prochaine compétition aura lieu le premier novembre prochain alors que les représentantes de l'U de M se rendront à UNB pour participer à un tournoi invitation.

Les nouvelles du S.A.R.

Le Service des activités récréatives (S.A.R.) de l'Université de Moncton offre toute une panoplie d'activités aussi divertissantes les unes que les autres aux étudiants et aux étudiantes du campus.

Robert Laflamme

Ligue féminine de soccer intérieur

Une ligue féminine de soccer intérieur verra le jour bientôt au grand plaisir des adeptes de cette discipline. Le saison doit, en principe, commencer lundi prochain.

Les matches se dérouleront les lundis de 20h à 23h au stade du CÉPS. On fournira l'équipement sur place. Pauline LeBlanc, étudiante de

deuxième année en Éducation physique, attend la venue d'au moins huit équipes.

Les adeptes de soccer intérieur n'ont qu'à se rendre au local 204 du CÉPS pour s'inscrire. Entre temps, on tiendra une réunion d'information jeudi prochain à midi, au local 250 du CÉPS. Toutes les filles intéressées devront être là!

Ballon sur glace

Les activités de la ligue intramurale de ballon sur glace débuteront le dimanche 27 octobre prochain. La date limite pour les inscriptions est jeudi de ce semaine. Les intéressés doivent faire vite parce qu'au maximum six

formations seront acceptées.

La réunion des capitaines aura lieu le vendredi 25 octobre à midi, au local 205 du CÉPS. Le responsable de la ligue est nul autre que Jean Fortin.

Dernier rappel pour le tournoi Citrouille

Finalement, ceux et celles qui ne sont toujours pas inscrits au tournoi Citrouille de volley-ball ont encore quelques jours pour le faire.

La réunion des capitaines se tiendra au local 250 du CÉPS, vendredi de cette semaine. Le tournoi Citrouille prendra son envol samedi prochain.



Au Soccer:

Les derniers espoirs s'estompent

Les protégés de Mircea Roman ont vu leurs derniers espoirs de la saison s'évanouir lorsqu'ils ont subi une défaite, les chassant définitivement des séries de fin de saison, au compte de 2 à 0 face aux Mounties de Mount Allison, mardi dernier.

Robert Lafamme

Les Mounties ont inscrit leurs deux filets en seconde demie pour ainsi jeter une douche d'eau froide, c'est le cas de le dire, il pleuvait à boire debout, sur les Aigles et leurs plus farouches spectateurs. Pour les hommes de Roman, il s'agissait d'un troisième revers consécutif.

Selon l'entraîneur, la performance des Mounties, qui occupent le dernier rang de la division ouest, n'est pas surprenante. "Nous nous attendions à une forte opposition de la part de Mount Allison, ils ont été meilleurs que nous, c'est fou", explique-t-il.

Pour Michel Morin qui évolue en défensive avec les Aigles depuis trois saisons, la défaite crevé-cœur subie aux mains des Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard le 6 octobre dernier a laissé des traces. "Nous avions travaillé tellement fort au cours de cette rencontre pour finalement perdre. Nous n'avions plus de ressources pour les Mounties".

"De plus", poursuit-il, "notre attaque est en panne sèche depuis quelques matches. Il faut dire que les nombreuses blessures sont

survenues à un bien mauvais moment."

Malgré le fait que les Aigles aient échoué à nouveau dans leur tentative de participer aux séries de l'ASIA, M. Roman s'est dit des plus satisfaits de la tenue des siens au cours de la

saison.

"Les gars ont travaillé fort à chaque match et n'ont été des nombreuses blessures nous aurions pu surprendre. En tout cas nous avons gagné le respect des équipes de notre division. À l'avenir, on va nous

prendre au sérieux", conclut-il.

Les Aigles disputaient leurs deux dernières rencontres de la saison en fin de semaine dernière. Dans son prochain numéro, le Front brodera un tableau de ce qu'a été la saison 85 pour les Aigles Bleus au soccer.



La pluie de mardi dernier a rendu la vie difficile aux joueurs des Aigles (c) des Mounties. (Photo de Robert Lafamme)

Graffiti Sportif

Au hockey, les Aigles Bleus de l'U de M joueront un match hors-concours le 22 octobre prochain, alors qu'ils se mesureront à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le match aura lieu à l'Aréna J.-L. Lévesque à compter de 19h30. Puis, le dimanche 27 octobre à 14h00, les hommes de Jacques Nodé débiteront une nouvelle saison en recevant les Tigers de Dalhousie.

Yves Blouin

Les Aigles Bleus de l'U. de M., au volley-ball, ouvriront leur nouvelle campagne le vendredi 25 octobre prochain, faisant face à l'Université Memorial de Terre-Neuve. La rencontre sera présentée au gymnase du CEPS à 19h30. Également durant ce week-end, la troupe de Michel Palment participera à un tournoi invitation à l'UNB. Il les Anges Bleus, pour leur part, participeront aussi à un tournoi participent aussi à un tournoi invitation à l'UNB, non pas le 25 octobre comme il était prévu, mais le premier novembre.

Les séries éliminatoires de soccer et de hockey sur gazon de l'Association des Sports Interuniversitaires de l'Atlantique se dérouleront les 25, 26 et 27 octobre prochains.

Enfin, le championnat de l'ASIA de croquet-country sera présenté le 26 octobre à l'UNB.



À nouveau cette saison, les matchs locaux des Aigles Bleus au hockey seront retransmis sur les ondes de CKLUM-MP 105.7. Hugues Châteaux et Robert Lafamme suivront l'évolution de la troupe de Jacques Nodé qui tentent de remporter le championnat canadien universitaire à Moncton. Douze rendez-vous à ne pas manquer au cours de la prochaine saison de hockey. (Photo de Jean Lambert)

“ Il y a plus de membres parce que c'est moins cher et c'est moins cher parce qu'il y a plus de membres ”



**Heures d'ouvertures:
du lundi au vendredi
de 11h à 17h**

**La carte de membre
vous donne droit à une
réduction de 10% sur
toutes la marchandise!**

Bijoux
**Si vous êtes capable de trouver le Kacho la nuit...
vous devriez trouver sans problème la COOP le jour**
Livres

**Produits
pharmaceutiques**
Cigarettes



**LA COOP
ETUDIANTE**

BABILLARD

Concours de la relève du journalisme écrit (canadien d'expression française)

Le Salon International du livre de Québec en collaboration avec le secrétariat d'État à la Jeunesse du Canada et du quotidien "Le Devoir", lance un concours d'écriture journalistique s'adressant aux jeunes canadiens de 24 ans et moins et d'expression française.

Tous les participants ne doivent en aucun cas avoir déjà agi en tant que journalistes professionnels.

Tous les concurrents devront présenter avant le 31 décembre 1985 un reportage de 5 à 10 feuilles relatif à un événement mis de l'avant durant l'Année Internationale de la Jeunesse autour des thèmes: participation, développement et paix.

Ce concours a pour but de découvrir et de faire connaître de nouveaux talents dans le domaine du journalisme écrit.

Les prix seront distribués comme suit: 1er prix, stage d'été (484 \$) au quotidien "Le Devoir", plus 200\$. Deuxième prix, 200\$, troisième prix, 100\$. Ils seront remis lors de la tenue du 15e Salon International du Livre de Québec au mois d'avril prochain.

Toute personne désirant recevoir de plus amples informations ou s'inscrire peut le faire en communiquant au Salon International du Livre de Québec.

Place Belle-Cour,
2590 Boul. Laurier, chambre 760,
Saint-Jovite, Québec, Canada QJ1
G1V 4M6
Tél: (418) 859-1974

Table ronde

Cette année, la Société historique académique fête son 25e anniversaire de fondation et, à cette occasion, un colloque est organisé au Centre universitaire de Moncton les 25 et 26 octobre.

Les organisatrices, Corinne Gallant et Lauraine Léger, invitent tous les intéressés à y assister et participer plus particulièrement les enseignante(s) des départements de sciences humaines des écoles secondaires. En effet, le samedi après-midi 26 octobre, on discutera d'un nouveau manuel scolaire. **Activité text: étude sur les Maritimes.** Un instrument d'information sur l'Acadie qui touche à tous les domaines.

Cette discussion se fera lors d'une table ronde et les participants seront Melvin Gallant, coordonnateur du projet; Donata Theriault, du ministère de l'Éducation; un auteur participant à la recherche et quelques enseignante(s) des écoles secondaires. Toujours à l'occasion de cette table ronde, les participants auront l'occasion de donner leur avis et faire connaître ce qu'ils aimeraient voir inclus dans ce manuel.

Films

Ne manquez pas le lundi 28 octobre, au 163 du pavillon des Sciences infirmières à 20 h30, le programme double de films présenté par le Passeur-ELLE. À l'affiche: "Françoise Durocher, waitress" et "C'EST PAS LE PAYS DES MERVEILLES". La projection est d'une durée totale de 90 minutes. Veuillez noter que l'entrée est de 1\$ pour les étudiantes et les étudiants et de 2\$ pour les non-étudiantes et les non-étudiants.

Spécialte

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton présente le chansonnier François Lévesque, le jeudi 24 octobre, à compter de 20 heures, à la salle A-119 de la Faculté des sciences de l'éducation.

François Lévesque a séduit un large public à travers le Canada. En tournée en Europe et au prestigieux Festival de la chanson française à Genève, il a été accueilli comme l'un des piliers de la nouvelle génération de chanteurs québécois. Sans compter son passage remarqué à Los Angeles, où il était invité à présenter deux spécialités à l'occasion de la Fête musicale des Québécois.

Son second microalbum et son nouveau spectacle nous proposent une musique à la fois sensuelle, alerte et rythmée, qui marie le soft-rock et le funk à des textes pleins d'humour, d'amour et de tendresse. Avec un sourire en coin et un clin d'œil complice, François Lévesque trouve des mots à une vie quotidienne bousculée par l'horaire et par l'apprentissage de nouveaux comportements.

Kiosque d'information

Pour marquer la Semaine des prisonniers politiques, le groupe d'Année internationale organise un kiosque d'information, le jeudi 24 octobre, entre 11h30 et 13h30, à l'intérieur du Pavillon Léopold-Tailion.

Des renseignements sur les activités du groupe ainsi que des cartes de Noël d'Année internationale seront disponibles.

Ateliers SOCIO-CULTURELS

Atelier: règles et procédures des assemblées délibérantes
 Enseignant: Lawrence Olivier
 Date: le samedi 26 octobre 1985
 Local: 431 Tailion
 Participation: 20 personnes
 Durée: 1 journée
 Coût: 0\$

.....

L'atelier porte sur les principales règles et procédures des assemblées délibérantes: ordre du jour, proposition, amendement, point d'ordre, question de privilège, vote, motion, dépôt de proposition, etc. Une mise en situation permettra de rendre plus concret le contenu de l'atelier.

Lawrence Olivier
 Département de science politique
 Local 452
 Tél.: 858-4191

Pour information contactez:
 Pierre-Berlin Martel
 858-4161-410 ou 408 Tailion.

Réunion

Le lundi 28 octobre à 11h30, au local 476 de l'édifice Tailion, se tiendra une réunion pour toutes les personnes intéressées à participer à l'organisation des activités de la Journée Internationale des Femmes le 8 mars 1986. Apportez vos idées et votre temps.

AVIS IMPORTANT

SERVICE D'AIDE FINANCIÈRE

JINETTE OUELLETTE, du Service de l'aide aux étudiants de **Frederick**, sera au Centre universitaire de Moncton le jeudi 31 octobre 1985 de 13h00 à 16h30 et le vendredi 1 novembre de 11h00 à 14h30. Si vous désirez le rencontrer pour toutes questions concernant votre prêt ou votre bourse, veuillez, s'il vous plaît, prendre un rendez-vous en vous présentant au Service d'aide financière, local 410-411 Tailion ou en composant le 858-4161.

DEBATS DE SCIENCE

POLITIQUE

Thème: Homosexualité et tolérance sociale

Date: le 23 octobre 1985, 19 h
 Local: Salon du Chancelier, édifice Tailion

Participant(e)s: Léandre Desjardins, psychologue
 Lawrence Olivier, science politique
 Marie-Thérèse Seguin, sociologue

Colloque

La Société historique académique fête, cette année, son 25e anniversaire de fondation. Pour souligner cette occasion, un important colloque aura lieu les 25 et 26 octobre, au Centre universitaire de Moncton.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Muriel Roy, au poste téléphonique (506) 858-4045.

Les causeries de mardi

Les Causeries du mardi, activités de l'Éducation permanente de l'Université de Moncton, entretiennent une deuxième série de trois rencontres traitant de la santé des femmes et des changements sociaux.

La première conférence aura lieu mardi prochain, le 22 octobre, et elle portera sur la Santé des femmes comme objet de pouvoir dans la société. La conférencière sera Isabelle McKee-Aliani, professeure de sociologie à la Faculté des sciences sociales.

Les Causeries du mardi, ont lieu de 19h00 à 21h00 au Salon du Chancelier, Édifice Léopold-Tailion au Centre universitaires de Moncton.

CKUM-MF

Quelques heures d'attente sont présentement disponibles dans la programmation de CKUM-MF...

Il n'est pas trop tard pour participer à la programmation du premier semestre, mais laissez vite votre nom devant remplir ces heures assésitôt que possible.

Pas d'expérience requise... on s'occupe de vous!

A noter que nous cherchons aussi des gens qui voudraient travailler en tant que techniciens pour des émissions déjà en place. Que vous soyez en tête année ou en instance de thèse... CKUM-MF vous offre une expérience hors de l'ordinaire.

Homelocators

Région universitaire Spacieux apt, 305\$ ou 3 larges chambres disponible pour novembre, 450\$ 853-5090
Frais Homelocators.

**Spécial étudiants! 1 ou 2 chambres, appareils électroménagers inclus, cour - 280\$ à 400\$ 853-5090
 Homelocators.**

**Près de l'hôpital 350\$ incluant toutes dépenses, 1 ou 2 chambres, tapis mur à mur 370\$ 853-5090
 Homelocators.**

**Maison pour étudiants! Votre première maison avec 3 chambres et poêle à bois 325\$ ou 485\$ pour une maison avec salle à diner. Disponible maintenant. 853-5090
 Frais Homelocators.**

**Facilités à partager! Chambre spacieuse, meublée, salle de lavage, plaque chauffante: 25\$ par semaine ou 50\$ hebdomadairement, tapis mur à mur et toutes factures payées. Plus encore... 853-5090
 Frais Homelocators.**

**Chambre et repas maison 50\$ à 75\$ par semaine, toutes factures payées, salle de lavage et tapis mur à mur. Informez-vous maintenant. 853-5090
 Frais Homelocators.**

5,00\$	HOMELOCATORS	5,00\$
	5,00\$	
5,00\$		5,00\$

AU KACHO

L'HALLOWEEN se fête chez nous le jeudi 31 octobre

"Prix à gagner pour les meilleurs costumes"

V
E
N
D
R
E
D
I



S
A
M
E
D
I

danse

Heures d'ouverture

mardi: 20h30 à 2h00
(entrée des dames)
mercredi: 19h00 à 2h00
danse alternative (40% adultes)
jeudi: 19h00 à 2h00
danse (40% adultes)

vendredi: 19h00 à 2h00,
danse au orchestre
samedi: 20h30 à 2h00,
danse alternative ou orchestre
dimanche: 20h00 à 1h00
jeuets (entrée non-alcoolisée)

Les après-midi au Kacho à partir de 13h00

mercredi, jeudi, vendredi.
super heures heureuses
(13h00 à 15h00)
heures heureuses (15h00 à 17h00)

spécial ce dimanche
Danse alternative
(Cette soirée est non-
alcoolisée et est ouverte
à tous les étudiants(e))